



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'IMMIGRATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA RÉGLEMENTATION

Arrêté du **- 5 FEV. 2026**
**portant établissement du calendrier des journées nationales et départementales
d'appel public à la générosité, avec quête sur la voie publique,
organisées dans le département du Haut-Rhin pour l'année 2026**

Le Préfet du Haut-Rhin
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU la circulaire n° NOR/INT/D/15/26092/V du 21 juillet 1987 du ministre de l'Intérieur relative aux appels à la générosité publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 08 janvier 2014 portant interdiction générale et permanente de quêter sur la voie publique sur le territoire du département du Haut-Rhin ;

Vu l'arrêté du préfet du Haut-Rhin du 8 janvier 2026 portant établissement du calendrier des journées nationales et départementales d'appel public à la générosité, avec quête sur la voie publique, organisées dans le département du Haut-Rhin pour l'année 2026 ;

Vu l'avenant au calendrier du ministère de l'intérieur réceptionné le 9 janvier 2026, fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2026 ;

Considérant que l'opération organisée par l'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone), initialement prévue le dimanche 21 juin, est complétée par des collectes et actions susceptibles d'être menées du mercredi 1er au mardi 30 juin 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - : Le calendrier des journées nationales et départementales d'appel public à la générosité, avec quête sur la voie publique, organisées dans le département du Haut-Rhin pour l'année 2026, est fixé selon le tableau joint en annexe.

Article 2.- : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collecte dans le cadre des journées qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues dans le calendrier figurant en annexe.

Article 3.- : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par les services préfectoraux.

Article 4.- : Les quêteurs qui souhaiteraient solliciter le public les jours d'élections sont invités à ne pas se placer à proximité des bureaux de vote afin de ne pas troubler la sérénité du scrutin, notamment lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Article 5.- : L'arrêté du préfet du Haut-Rhin du 8 janvier 2026 portant établissement du calendrier des journées nationales et départementales d'appel public à la générosité, avec quête sur la voie publique, organisées dans le département du Haut-Rhin pour l'année 2026, est abrogé.

Article 6.- : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, les sous-préfets, le commandant du groupement de gendarmerie, le directeur interdépartemental de la police nationale, les maires et tous agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Haut-Rhin.

À Colmar, le - 5 FEV. 2026

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général,

Augustin CELLARD

Délais et voies de recours :

Sur le fondement des articles R.421-1, R.421-2, R.414-1 du code de justice administrative et de l'article L.411-2 du code des relations entre le public et l'administration :

La présente décision peut faire l'objet dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publication ou de notification la concernant :

- ✎ d'un **recours gracieux** introduit auprès du préfet du Haut-Rhin - Direction de l'immigration, de la citoyenneté et de la légalité - Bureau des élections et de la réglementation - 3 rue Fleischhauer - Cité administrative - Bât. B - 68026 COLMAR CEDEX,
- ✎ d'un **recours hiérarchique** introduit auprès du ministre de l'intérieur, 11 rue des Saussaies - 75800 Paris.

Elle peut également faire l'objet d'un **recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Strasbourg 11, avenue de la Paix - B.P. 1038 F - 67070 Strasbourg cedex :

- ✎ soit directement, en l'absence de recours préalable (recours gracieux ou recours hiérarchique), dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publication ou de notification de ladite décision,
- ✎ soit à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois :
 - à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou
 - au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Cette saisine du tribunal administratif peut se faire de façon dématérialisée par le biais de l'application internet dénommée *Télérecours Citoyens*, accessible à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>.

Cette voie de saisine est obligatoire pour les avocats, les personnes morales de droit public, les communes de plus de 3 500 habitants ainsi que pour les organismes de droit privé chargés de la gestion permanente d'un service public. Lorsqu'elle est présentée par une commune de moins de 3 500 habitants, la requête peut être adressée au moyen de cette application.

Annexe à l'arrêté du **- 5 FEV. 2026**

**Calendrier des journées nationales et départementales de quêtes sur la voie publique
organisées dans le département du Haut-Rhin pour l'année 2026**

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 23 janvier au dimanche 25 janvier avec quête tous les jours	Quête nationale pour la Journée mondiale des malades de la lèpre	Fondation Raoul Follereau et Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Samedi 28 février et dimanche 1er mars avec quête tous les jours	Quête annuelle	Foyer Notre Dame des sans abris
Lundi 9 mars au dimanche 15 mars avec quête les samedi 14 et dimanche 15 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue contre le cancer
Mercredi 11 mars avec quête toute la journée	Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France (journée d'hommage aux victimes du terrorisme)	Ordre national du Bleuet de France
Samedi 14 mars au dimanche 22 mars avec quête tous les jours	Campagne nationale de la fondation recherche Alzheimer et des maladies apparentées	Fondation recherche Alzheimer et Groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière
Lundi 23 mars au lundi 6 avril avec quête tous les jours	Sidaction	SIDACTION
Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 mars avec quête tous les jours	« Tulipes à Cœur » Recherche sur les leucémies et maladies cancéreuses apparentées	IRHT Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse
Lundi 20 avril au dimanche 26 avril avec distribution d'affichettes et quête les samedi 25 et dimanche 26 avril	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)

Vendredi 1 ^{er} mai au dimanche 10 mai avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France (Commémoration de la victoire du 8 mai 1945)	Ordre national du Bleuet de France
Samedi 23 mai au dimanche 31 mai avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge française	Croix Rouge
mercredi 1er au mardi 30 juin Collectes et actions susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin	Journée mondiale de lutte contre la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) dit maladie de Charcot le 21 juin 2026	ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone) Tiers organisateurs au profit de l'ARSLA
Vendredi 5 juin avec quête toute la journée	Donut day 2026 pour la Fondation et la Congrégation de l'Armée du Salut	Armée du Salut
Samedi 6 juin au samedi 13 juin avec quête tous les jours	12ème édition des Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Samedi 13 juin au dimanche 21 juin avec quête tous les jours	Soutenir plus de 500 projets dans 70 pays et les aider à lutter durablement contre les causes de la faim	Terre solidaire
Samedi 11 juillet au mardi 14 juillet avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France (Fête nationale du 14 juillet)	Ordre national du Bleuet de France
Lundi 21 septembre au dimanche 27 septembre avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer	France Alzheimer
Lundi 5 octobre au dimanche 11 octobre avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations UNAPEI « Opération brioches »	UNAPEI (Union nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)
Samedi 10 octobre au dimanche 11 octobre avec quête tous les jours	Quête nationale de l'Ordre de Malte	Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Vendredi 30 octobre au mardi 3 novembre avec quête tous les jours	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Mercredi 4 novembre au dimanche 15 novembre avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France (<i>commémoration de l'armistice de 1918 et hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015</i>)	Ordre national du Bleuet de France

Samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre avec quête tous les jours	Les journées nationales du secours catholique	Secours catholique Caritas France
Dimanche 15 novembre au dimanche 22 novembre avec quête tous les jours	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Lundi 30 novembre avec quête toute la journée	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES
Lundi 30 novembre au lundi 7 décembre avec quête tous les jours	Sidaction 2026 : Journée mondiale de lutte contre le SIDA	SIDACTION
Vendredi 4 décembre au dimanche 13 décembre avec quête tous les jours	Campagne nationale du Téléthon 2026	AFM-TÉLÉTHON (Association Française contre les Myopathies)
Samedi 5 décembre au jeudi 24 décembre avec quête tous les jours	Collecte annuelle Congrégation : « Les Marmites »	Congrégation de l'Armée du Salut
Samedi 12 décembre au dimanche 20 décembre avec quête tous les jours	Soutenir plus de 500 projets dans 70 pays et les aider à lutter durablement contre les causes de la faim	Terre solidaire